

COMPTE RENDU SYNTHÈSE ET AFFICHAGE

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 5 AVRIL 2024

Présents : CALVET Guy, FRIGOLA Dominique, COLSON Christian, JOURDA Sofiya, DUPONT Fabrice, CALVET Carole, VILLEROY-ATLE Eulalie.









Absents : BRICAULT Marie-Noëlle, MEUNIER Paul

Secrétaire de séance : CALVET Carole

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Arnac, légalement convoqué, s'est rassemblé dans la salle de réunion de la Mairie.

ORDRE DU JOUR :

DÉLIBÉRATIONS

-  2024-06 : Approbation du compte administratif 2023
-  2024-07 : Approbation du compte de gestion 2023
-  2024-08 : Affectation du résultat 2023
-  2024-09 : Vote des taux d'imposition 2024
-  2024-10 : Vote des mises en non-valeur
-  2024-11 : Vote du budget 2024
-  2024-12 : Révision des tarifs des locations saisonnières
-  2024-13 : Cuve DFCI

AFFAIRES IMPORTANTES

- Informations sur l'ensemble des travaux en cours pour 2024
- Informations concernant la secrétaire de mairie Mme Pastou Camille
- Informations télécom

Monsieur le Maire ouvre la séance à 16h00

AFFAIRES DIVERSES

2024-06 : Approbation du compte administratif 2023

- Présentation de la synthèse du compte administratif 2023 (obligation M57) par Mme GAUTRAIS JENNIFER, secrétaire de mairie.
- Afin de respecter la procédure, MR Le MAIRE sort de la salle du conseil.
- Mr FRIGOLA préside l'approbation
- Le compte administratif est approuvé à l'UNANIMITE

2024-07 : Approbation du compte de gestion 2023

- Le compte de gestion est en corrélation avec le compte administratif
- Le conseil approuve le compte de gestion à l'UNANIMITE

2024-08 : Affectation du résultat 2023

- POUR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :
§ 2023 : 67 621.38€
§ solde exécution 2022 : 80 529.67€
§ Résultat R002 : 148 151.05
- POUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT :
§ Résultat 2023 R001 : 52 013.13€
- L'affectation de résultat est votée à l'UNANIMITE

2024-09 : Vote des taux d'imposition 2024

Après analyse de l'état 1259 portant notification des bases nettes d'imposition des taxes directes locales et allocations compensatrices revenant à la commune pour l'exercice 2024, Le conseil municipal VOTE à l'UNANIMITE le maintien des taux :

TAXES	TAUX 2023	TAUX 2024	Bases imposition prévisionnelles	Produits attendu
Taxe foncières bâti	43.50 %	43.50%	130 500 €	56 768 €
Taxe foncière non-bâti	40.80%	40.80%	4 300 €	1 754 €
Taxe d'habitation	8.57 %	8.57 %	47 900 €	4 105 €
TOTAL				62 627 €

2024-10 : Vote des mises en non-valeur

Les créances irrécouvrables correspondent aux titres émis par la collectivité mais dont le recouvrement ne peut être mené à son terme par le comptable public en charge du recouvrement.

Ainsi, l'admission en non-valeur est demandée par le comptable lorsqu'il démontre que malgré toutes les diligences qu'il a effectuées, il ne peut pas en obtenir le recouvrement.

46 titres sont donc concernés par cette admission en non-valeur, pour un montant de 6 135.68€

Le conseil vote à l'UNANIMITE.

2024-11 : Vote du budget 2024

Après analyse de l'exercice 2023 et en tenant compte des projets à venir, Mr le Maire propose au conseil municipal le budget suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES	279 378.17	RECETTES	279 378.17
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES	219 583.75	RECETTES	219 583.75

Le budget 2024 est VOTE A L'UNANIMITE

2024-12 : Révision des tarifs des locations saisonnières

Afin de répondre à la demande de location mensuelle saisonnière, le conseil municipal

VOTE A L'UNANIMITE,

la mise en place d'un loyer mensuel de 900€ pour la location saisonnière du gîte ACACIA.


2024-13 : Installation CUVE DFCI

- Dans une démarche citoyenne, en vue de la sécheresse prolongé de notre département,
- Afin de palier au manque d'eau,
- Pour garantir un accès à l'eau aux sapeurs-pompiers assurant la sécurité de la commune,

Le Maire propose l'installation d'une CUVE DFCI de 30m³, mise en place par le SIMM, le reste à charge pour la commune étant de 3 300€,

Le conseil VOTE A L'UNANIMITE

AFFAIRES IMPORTANTES

 Les informations sur l'ensemble des travaux en cours pour 2024 :

- Eclairage publique
- Acoustique de la salle des fêtes
- Parking

 Informations concernant Mme PASTOU CAMILLE

 Informations télécom,

- Une proposition commerciale a été faite à Mr Le Maire concernant l'installation d'une double ligne pour la mairie à hauteur de 139.80€/mois, sous condition d'être raccordé à la fibre
- Cette proposition est à l'étude

Monsieur le Maire clôture la séance à 18h30